

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Août 1879.

Bulletin politique.

NOTRE DIPLOMATIE EN EUROPE.

M. Waddington, à propos de la discussion du budget, a cru devoir faire une déclaration résumant sa politique extérieure.

Nous sommes de ceux qui ont souvent averti M. Waddington qu'il était imprudent de s'engager dans certaines questions étrangères, parce que nous n'avons pas d'alliés et parce que nous ne pouvons parler comme il convient.

M. Waddington, tout en s'accordant à lui-même un satisfecit, donne aujourd'hui pleinement raison à nos observations.

Il ne suffit pas de dire que « les relations sont excellentes entre la France et les toutes les puissances sans exception. » C'est là une phrase banale que nous trouvons dans tous les discours officiels.

Mais où est le résultat de cette admirable entente avec tous nos voisins ? En toutes choses, et plus encore en politique, il faut considérer la fin.

M. Waddington nous parle de la Roumanie, de la Turquie, de l'Égypte, où notre diplomatie a trouvé un vaste champ pour son activité. Mais que ressort-il en somme de son discours ?

C'est que la Roumanie ne nous sait qu'un gré médiocre d'avoir soulevé cette question des Juifs, et de l'obliger à ce qu'elle ne voulait pas. — C'est que la Turquie s'est moquée de nous dans la question des frontières

de la Grèce, puisque par deux fois elle a fait échouer notre intervention, et qu'elle est en train de régler le différend contre nos protégés. — C'est qu'en Égypte nous avons marché à la remorque de l'Angleterre, et de plus que la Porte a encore eu un rôle prépondérant, puisqu'elle a destitué le khédive de sa propre autorité.

Est-il possible de faire à ce sujet un aveu plus naïf que celui de M. Waddington, qui, parlant il y a trois jours du khédive, a dit : « Il préfère, je n'ai pu saisir pourquoi, se laisser déposer par la Sublime-Porte. »

A quoi nous sert donc un ministre des affaires étrangères qui, pour un tel événement, ne peut pas « saisir le pourquoi ? » A quoi lui servent donc ses ambassadeurs à Londres et à Constantinople qui, au bout de deux mois, ne savent le renseigner sur une affaire aussi capitale ?

Qu'on lise attentivement le discours de notre ministre des affaires étrangères, et l'on verra qu'il s'est mêlé de tout, comme la mouche de la fable. — mais pour n'aboutir à rien. Ne valait-il pas mieux, pour ce beau résultat, ne pas se commettre en toutes ces affaires où l'on prouve notre impuissance et où l'on joue un rôle de dupe ?

Mais il y a une autre observation à faire sur cette étrange déclaration.

M. Waddington nous parle de la Roumanie, de l'Égypte, de la Turquie ; mais nous remarquons qu'il évite avec soin de parler des grandes puissances nos voisines. Pas un mot de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie.

Dans cette revue complaisante de nos rapports avec l'étranger, il eût été utile pourtant de connaître l'opinion de M. Waddington sur les questions du jour qui occupent les autres gouvernements.

On a beaucoup parlé des sollicitations et des démarches faites par notre diplomatie à Londres pour obtenir que le gouvernement anglais fût plus sobre d'honneurs aux funérailles du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Comme preuve de nos bons rapports avec ces voisins d'outre-Manche, M. Waddington aurait bien dû s'expliquer sur l'ordre impé-

rieux de la reine Victoria et sur la réponse du prince de Galles au premier ministre. Tous les deux, ce nous semble, ont traité assez cavalièrement les représentations obséquieuses du gouvernement de la République française.

Au moment où nos traités de commerce sont à échéance et où les puissances voisines reviennent au système des droits protecteurs, pourquoi M. Waddington n'a-t-il rien dit des négociations engagées pour notre commerce et notre industrie ? Il eût été intéressant de savoir ce qu'il pense des changements accomplis, en Allemagne surtout.

« Nos relations sont excellentes, » nous le voulons bien ; mais la moindre explication eût mieux fait notre affaire que cette affirmation vague, dont nous nous méfions.

Il est très-facile de se congratuler devant la Chambre actuelle disposée à trouver tout beau. C'est toujours le même refrain : « Montons au Capitole et rendons grâce aux dieux ! »

Mais nous demandons en fin de compte quel est le résultat obtenu par notre diplomatie ? Dans ces questions orientales, chacune des puissances a satisfait ses intérêts ou augmenté son influence ; notre rôle s'est borné à faire leur jeu, et à revenir Gros-Jean comme devant.

Aussi persistons-nous à dire que M. Waddington ferait mieux de ne pas se mêler de questions où nous n'avons rien à gagner. Il fera bien aussi de se taire, quand il n'aura d'autre déclaration à faire que celle d'il y a trois jours ; après avoir été la dupe de tout le monde, il ne faut pas encore y ajouter le ridicule de la vanité.

Le conseil municipal de Paris est en mauvaise passe. Ses attitudes tranchantes, l'importance qu'il veut se donner ont fini par fatiguer même les républicains avancés de la Chambre. La proposition de raser ce qui reste du palais des Tuileries a été inspirée à M. Proust et à ses amis par le désir de faire pièce au conseil municipal qui se figurait déjà avoir le gouvernement de la France.

ce, parce qu'il allait siéger dans la salle des États.

Au moment où les Chambres vont rentrer à Paris, il a semblé que ces prétentions étaient non-seulement ridicules, mais dangereuses, et qu'il était temps de donner un avertissement. Une autre occasion s'est présentée, et nous ne doutons pas qu'on en profite : il s'agit des dénominations des rues de Paris. C'est une des maladies intellectuelles du conseil ; il faut qu'il change des noms ; pourquoi ? Ne cherchez pas à le comprendre ; c'est un tic, un cas pathologique. Ce bon conseil croit avoir la mission d'effacer l'histoire. Il est là au poste si brillamment occupé par la Commune de Paris. Il suit fidèlement ses traditions. Il ne peut procéder à des arrestations, fermer les églises, ni déboulonner la colonne Vendôme ; il s'en console en déboulonnant les plaques des rues. Courbet, l'immortel Courbet, avait cru effacer le souvenir de l'Empire en s'en prenant à un monument ; le conseil, lui, efface le nom de Napoléon au coin d'un quai ; il n'y a pas eu d'Empire.

Nous espérons bien que le conseil ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Il y a dans Paris bien d'autres noms de rues qui rappellent des souvenirs abhorrés : Austerlitz, Marengo, Aboukir, Puebla, Solferino, Sébastopol. Il faut tout supprimer, tout gratter, tout annuler. Nous espérons bien que dans l'enseignement sécularisé par M. Ferry on n'apprendra pas aux enfants l'histoire de ces temps despotiques.

Des victoires sont des honnes pour un pays, quand elles ne sont pas remportées par les bons fédérés, les braves outranciers. Le conseil municipal est mou. Nous attendions mieux de lui. Les ancêtres, les Maratistes, les Babouvistes, les Hébertistes y allaient plus résolument. Ce sont eux qui avaient changé le calendrier, supprimé la semaine, inventé la décade et le décade. C'étaient des hommes, ceux-là ! Ils avaient remplacé les saints par des légumes : navet, chou, concombre. Quels héros ! Mais les conseillers d'aujourd'hui, pouah ! quels mirmidons ! Quand on pense qu'il y a encore

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA GRAND-MÈRE.

(Suite et fin.)

Mais le jour baisse ; les oiseaux traversent l'air en toute hâte avec des cris pressés ; le vent tombe, les feuillages cessent de frémer ; les arbres, les prés, les petites maisons éparées çà et là, se colorent de nuances dorées qui vont toujours en s'adoucissant et finissent par se transformer en une gaze légère. Puis les objets perdent peu à peu leurs contours ; les formes deviennent indécises et flottantes. De temps en temps on traverse, on longe des jardins ; des massifs de fleurs se laissent entrevoir et se détachent sur la verdure assombrie des tapis de gazon ; des parfums doux et pénétrants parcourent l'air. Il se fait un grand calme dans la nature, et ce calme enveloppe et charme l'âme de la pauvre veuve, qui contemple son petit enfant endormi et se laisse aller comme dans un demi-sommeil à des rêves de vague espérance.

Le train se ralentit. Malgré l'obscurité, les yeux de la veuve reconnaissent ces formes familières que rien, ni joies, ni douleurs, n'a pu effacer de son

souvenir. Voici la petite rivière : elle l'entend, comme elle l'entendait jadis, bruir en se brisant sur les poteaux du pont de bois. Voici le pont de bois qui mène du bout du village dans les champs. Voici le petit clocher dont la pointe se distingue encore nettement sur le ciel. Cette masse sombre, ce sont les grands noyers qui ombragent la place de l'église. Cette lueur rouge tout là-bas, c'est la forge du maréchal-ferrant ; par moments on entend les coups du marteau sur l'enclume sonore.

La pauvre veuve sent son cœur inondé de joie et de tendresse, comme si elle retrouvait des amis, des parents qu'elle aurait longtemps crus perdus. On s'arrête ; avant de descendre, elle remercie tous ses compagnons de voyage, qui ont été si bons pour elle et pour son enfant. On embrasse avec précaution le petit qui dort. « Dieu vous bénisse, pauvre mère ! » dit-on à la veuve. Cette parole résonne encore à son oreille pendant qu'elle suit le sentier qui mène au village ; il lui semble, en effet, que la bénédiction de Dieu est avec elle : les images du passé reviennent à sa mémoire, tristes mais consolantes, car elles lui apparaissent dans le doux reflet des espérances de l'avenir.

La grand-mère a repris ses habitudes d'autrefois ; son travail suffit à la faire vivre, elle et le petit enfant ; il leur faut si peu de chose ! Elle peut cul-

tiver son petit jardin, tandis que l'enfant, assis à côté d'elle, joue et lui bégaye dans son langage mille choses qu'elle comprend. Une fleur qu'elle lui donne, un papillon qui voltige, un beau nuage qui flotte au ciel, un oiseau qui chante, le bruit des clochettes d'un cheval qui passe dans le lointain, tout l'étonne et le ravit, tout l'anime et le fait rire aux éclats. « Comme c'est bien son caractère ! dit-elle en pensant à celui qu'elle a vu si longtemps dans ce petit jardin et dans cette humble chaumière ; il sera gai, il sera heureux comme lui ! »

L'enfant était un peu pâle à la ville ; ici, au milieu de l'air pur des champs, il se développe en liberté. Ses joues sont maintenant toutes roses ; ses grands yeux sont vifs ; ses mouvements sont souples. Il se traîne joyeusement par terre ; il essaye de pousser de petites pierres, de petits morceaux de bois ; quand il tombe, il ne pleure jamais, mais se relève en riant ; la grand-mère n'en revient pas de son adresse et de sa vigueur. « Comme c'est bien lui ! dit-elle en pensant à celui qui n'est plus ; il sera grand, il sera fort, il sera adroit comme lui ! »

Les jours et les mois se passent ; l'enfant marche et court tout seul. Il appelle toujours la pauvre veuve « maman ! » c'est elle qui lui a appris ce mot. N'est-elle pas sa mère, après tout ? Ils causent tous les deux. Elle lui raconte de petites histoires bien simples, comme son humble intelli-

gence à elle peut les trouver, et comme sa naïve intelligence à lui peut les comprendre. Elle lui dit les aventures qui sont survenues aux bêtes des voisins ; et quand il entend qu'il leur est arrivé du mal, son petit cœur se gonfle et des larmes coulent de ses yeux. La grand-mère raconte alors que le mal de la pauvre bête est passé, et le sourire revient sur ses lèvres roses et dans ses grands yeux gais. « Comme c'est lui ! se dit la veuve en pensant à son brave mari ; comme il aura bon cœur ! Il se fera simer comme lui ! »

L'enfant est devenu assez grand pour aller à l'école. La grand-mère était fière de son mari, qui savait lire, écrire et compter couramment ; il faut que son enfant la rende fière aussi. D'ailleurs, il est si fin ! comment n'apprendrait-il pas ce que le maître lui enseignera ? Et elle a raison la grand-mère : il est bientôt capable de lire, sans trop épeler, les petites histoires de son livre d'école. Le premier jour on, en suivant les lignes du bout de son petit doigt, il lui lit une page tout entière, elle est saisie d'admiration. « C'est lui, c'est tout à fait lui ! dit-elle, il sera savant comme lui ! il en saura presque autant qu'un monsieur ! »

L'enfant est devenu un jeune homme. Il a maintenant un métier. Le vieux maître charron du village, qui avait eu le grand-père comme ouvrier, dit

une rue Royale; quand on songe que l'on n'a pas encore ordonné d'effacer le mot saint sur les plaques des rues! Les colosses de 1792 disaient rue Honoré, faubourg Antoine. Nous savons que les nains de 1879 le disent aussi, mais tout bas entre eux; ils n'osent pas l'écrire.

Il est vrai que l'opinion publique est bien ingrate pour ces messieurs et ne les encourage guère. Voilà-t-il pas que la République française les malmène, que presque tous les journaux républicains font chorus avec ces infâmes réactionnaires pour blâmer ces fantaisies municipales. En vérité, c'est à dégoûter du métier de radical, quand on se voit ainsi méconnu par ses concitoyens.

LA RÉPUBLIQUE INTOLÉRABLE.

On connaissait déjà bien des sortes de républiques: la radicale, la conservatrice, la démocratique et sociale, l'athénienne, et cætera, et cætera. On dirait que les gens qui nous gouvernent ont fait la gageure d'acclimater chez nous une nouvelle espèce de République: la République qui ne fait que des mécontents, la République qui agit comme si elle avait juré de ne rien négliger pour se faire mettre à la porte, la République agaçante, révoltante. « Si c'est ainsi, disait, l'autre jour, M. J.-J. Weiss dans un journal ami, que les républiques se fondent, nous demandons comment elles s'écroutent. »

Une femme ou une maîtresse qui travaillerait à se faire répudier, une bonne dont le but serait de se faire donner ses huit jours, n'agirait pas autrement que ne le fait la République Jules Ferry et consorts.

Qui satisfait-elle et qui ne menace-t-elle pas dans ses intérêts, ses croyances ou ses respects? Qui ne blesse-t-elle pas? Qui ne choque-t-elle pas par quelque endroit? C'est la République-hérissée, qui la touche se pique.

Tous les jours on apprend d'elle quelque nouveauté qui lasserait la patience d'un peuple de saints.

Tantôt, c'est la magistrature assise qu'elle menace dans son indépendance, dans son inviolabilité, par la proposition Boysset, qu'une commission vient d'être unanime à prendre en considération; tantôt, par le projet Ferry ou par le projet Naquet sur le divorce, c'est à la famille qu'elle s'attaque et c'est la famille qu'elle met contre elle, soit en menaçant du joug la libre option des pères de famille en quête du meilleur instituteur pour leurs fils, soit en ébranlant les colonnes du temple conjugal; tantôt, c'est le bon sens qu'elle irrite en dépourçant les rues et les boulevards d'appellations légitimes et consacrées par l'usage, pour leur substituer des étiquettes ridicules, malséantes ou odieuses; tantôt encore, c'est la liberté de la circulation, c'est l'ordre, la beauté, la sécurité de certains quartiers de Paris qu'elle menace par la folie furieuse des tramways partout dont le conseil municipal est atteint; tantôt encore elle fructifie les conseillers d'Etat les plus méritants, ou bien jetant les yeux sur nos grandes Compagnies de che-

à qui veut l'entendre que le petit-fils le vaut comme habileté et comme honnêteté. Il est bien cassé, le vieux maître charbon, ses mains ne soulèvent plus les lourds marteaux; mais il est tranquille, sa forge aura toujours bonne renommée. Il a un fort et gai compagnon qui entraîne les autres par son exemple, qui est toujours prêt à la besogne, et qui trouve moyen d'obliger les camarades sans faire de jaloux ni d'ingrats.

La pauvre grand-mère est aussi bien cassée: elle a tant travaillé, tant souffert! Sa tête est affaiblie; les années lui ont enlevé la mémoire: elle a oublié tout ce qui s'est passé dans son existence, tout, excepté les années de sa jeunesse, et elle croit être aux jours d'autrefois. D'ailleurs, son petit-fils est la vivante image du grand-père; quand il revient le soir, elle croit voir revenir celui qui n'est plus; elle l'attend, elle l'accueille avec le plus affectueux sourire, avec les plus affectueuses paroles, avec les meilleures pensées de son cœur fidèle. Béni soit Dieu, qui fait venir la joie des larmes, et de la suprême misère sait tirer la suprême consolation!

(Magasin pittoresque.)

mins de fer, elle met à l'ordre du jour de telles propositions, elle semble encourager de telles hérésies que le *Siècle* de vendredi matin, oui, le *Siècle* lui-même, criait: holla! en voyant M. Wilson, au nom de la commission parlementaire des chemins de fer, formuler un projet de rachat du réseau d'Orléans!!

« Si c'est ainsi que les républiques se fondent, nous demandons comment elles s'écroutent... »

La République s'apprête à couvrir de ruines autrement générales que celles qui nous furent léguées par la Commune de 1871 non plus seulement Paris, mais la France entière. C'est si fort que le *Siècle* est révolté, en ce qui concerne les chemins de fer; que M. Ranc proteste contre le nouveau baptême du boulevard Haussmann, et que le *Temps* s'insurge contre les tramways du boulevard Haussmann, de la rue Auber, de la place de l'Opéra et de l'avenue de l'Opéra. Non, on n'est pas plus coupable, mais on n'est pas plus bête non plus que le régime qui accumule ainsi les provocations et les dégoûts. (Paris-Journal.)

Chronique générale.

LE MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBRORD.

A propos de ce manifeste, nous lisons dans l'*Union*, de Paris:

« Le Roi, le Chef de famille, fait appel à l'honnêteté publique qui déjà s'indigne et se révolte; il repousse les mensonges, il proteste contre les calomnies, il est le Roi fort, juste et bon, qui remettra chaque chose en sa place, qui, supérieur aux intrigues et aux calculs des coteries, ne veut laisser en tutelle ni les libertés françaises, ni l'autorité qu'il défient pour les défendre. »

« Je puis sauver la France: JE LE DOIS ET JE LE VEUX. »

« Ainsi parle Henri de Bourbon, armé de la double force que communiquent à son âme royale la volonté du devoir et le devoir de la volonté. »

« A l'œuvre donc, à l'œuvre noble et sainte du salut de la Patrie! Loin de nous les utopies et les fictions; loin de nous les disputes subtiles et vaines, les sentiments et les rancunes! Travaillons chaque jour et à toute heure pour dissiper les préjugés, écarter les malentendus, apaiser les dissentiments. Répandons la lumière qui ne nous fera pas reconnaître des coupables, mais qui doit éclairer les égarés. »

« Le Roi de France a fait serment de n'être jamais le Roi d'une faction ou d'un parti. Avec le Roi et pour le Roi, repoussons sans relâche les factions qui livrent notre pays aux convoitises des partis. »

« Dans la lutte qui se prépare, l'honneur et la loyauté triompheront. C'est Dieu qui nous conduit, c'est le Roi qui nous appelle, c'est la France elle-même qui, par ses gémissements et ses plaintes indignées, nous crie: En Avant! Soldats fidèles, répondons avec l'intrepidité du dévouement et de la foi patriotique. Avec l'aide de Dieu, tout pour la France et par le Roi! »

A la Chambre, M. Pellet a demandé la réduction du traitement des agents diplomatiques en non-activité. Sur cette liste figure le duc Decazes pour 8,000 fr.

C'est là un scandale, a-t-il dit; le ministre a répondu que le duc Decazes touchait ce traitement en vertu d'une ordonnance de 1833, c'est une indemnité qui ne peut durer que trois ans et qui finira en novembre 1880. L'amendement a été cependant adopté.

Le surlendemain du jour où la Chambre a voté la démolition des ruines des Tuileries, des députés, parmi lesquels un sous-secrétaire d'Etat et des membres du conseil municipal se sont réunis et ont décidé de proposer l'érection d'une gigantesque statue de la République sur l'emplacement du pavillon central du palais. Cette statue, suivant les propositions faites et adoptées dans la réunion, aurait des proportions colossales et atteindrait du sommet à la base, plus de 60 mètres de hauteur.

Un sénateur a affirmé que le Président de la République avait donné l'assurance que le vote de la Chambre sur la destruction des ruines des Tuileries ne serait pas mis à exécution.

Nous pouvons affirmer de source certaine que le gouvernement est tout-à-fait opposé au changement de nom des rues proposé par le conseil municipal. Les ministres qui ont la certitude d'être soutenus dans cette question par la majorité des deux Chambres, n'hésitent pas à se ranger aujourd'hui du côté de la convenance et de l'équité. Les propositions du conseil municipal seront repoussées. Le préfet de la Seine doit en être officiellement averti dès que le conseil des ministres aura prononcé.

ENTRE REPUBLICAINS.

La République française maltraite assez fort M. Engelhard dans un article qui est évidemment de M. Ranc.

Il existe, en effet, de vieilles rancunes entre M. Ranc et le citoyen Engelhard, qu'il appelait autrefois Maurice Angevin.

Du reste, il nous faut reconnaître que M. Ranc n'a pas tort lorsqu'il apprécie les conceptions politiques de son adversaire:

« Nous avons, dit-il, déjà dit ce que nous pensions du cas particulier du boulevard Haussmann. Nous honorons fort la mémoire d'Etienne Marcel. Mais au moins aurait-il fallu lui chercher une place aux environs de l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancien Paris. C'est à quoi la Commune, d'honorifique mémoire, avait songé. Mais bombarder Etienne Marcel dans un quartier de Paris essentiellement moderne, dans un Paris dont il n'a pas pu rêver l'existence, c'est, sauf le respect que nous devons à la 3^e commission du Conseil municipal, un peu bête. »

« Nous avons sauvé quelque chose; la rue des Cordiers et la rue d'Argenteuil échappent au naufrage. En revanche, la rue des Carmes, une rue du huitième siècle, et la rue des Ursulines succombent. Pourquoi? Nous serions bien reconnaissants à la troisième commission, dont M. Engelhard est le rapporteur, de nous le faire savoir. Si ces deux rues innocentes sont frappées parce qu'elles rappellent le souvenir d'ordres religieux, soyons logiques, ne nous arrêtons pas aux Carmes et aux Ursulines? Faisons table rase, opérions une razzia en grand! En bas les Célestins! En bas les Grands-Augustins! En bas les Saints-Pères! En bas tous les saints, depuis Saint-Séverin? Il y aura de la place pour la multitude de citoyens éminents et de mémoires illustres qui attendent un hommage. »

Rien, à notre avis, de plus faux que cette conception, poussée aujourd'hui à l'extrême, de faire servir la nomenclature des rues à décerner des prix de célébrité. On a d'autres moyens d'honorer les morts respectés: le buste, la statue, la plaque indicative sur la maison où l'homme que l'on veut honorer est né, ou il a écrit, ou il est mort. Cela vaudrait mieux qu'un récépissé bleu au coin d'une rue; quand on a une voie nouvelle à sa disposition, c'est fort bien. Mais débaptiser, par exemple, la rue de l'Ecole-de-Médecine pour être agréable à la mémoire de Danton, c'est un comble, le comble de la nigauderie!

« Un peu bête », « comble de la nigauderie », c'est cruel, mais ce n'est pas sévère, et les fantaisies de M. Engelhard méritaient au moins cela.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Elections municipales de Saumur

DU 3 AOUT 1879.

Inscrits..... 3,044

Volants..... 4,785

Abstentions..... 1,256

Majorité nécessaire pour être élu..... 894

Ont été élus:

MM.

Rivain, ancien négociant..... 1,036 v.

Jacob, ex-conseiller municipal..... 1,035

Coutant, médecin..... 1,024

Cotelle, entrepreneur..... 1,017

Julienne-Simon, jardinier..... 4,044

Plessis, propriétaire..... 998

Cordose, propriétaire..... 987

La liste conservatrice, qui n'a été arrêtée

qu'à la dernière heure, et connue des électeurs vendredi matin seulement, a obtenu un accueil dont on peut être justement fier, et le nombre de suffrages qu'elle a réunis est un véritable triomphe.

Il prouve que le jour où les conservateurs voudront s'en donner la peine, faire abstraction des personnes et accepter la liste qui leur sera proposée, ainsi que cela se pratique dans le camp républicain, ils seront maîtres de la situation. Les abstentionnistes sont seuls fautifs. Le parti républicain est toujours le même; tous ses membres votent, à toutes les élections, avec le même ensemble, et son chiffre ne change pas.

Voici les résultats obtenus par la liste conservatrice:

MM.	
Le Brecq, Gustave.....	749 v.
Fouché-Gilbert.....	741
De Neuville.....	706
Fermé-Miesnet.....	704
Poisson.....	689
Leddé.....	680
Coué.....	644

Le parti républicain n'a pas à se flatter de son succès. Aux élections du 6 janvier 1878, son candidat le plus favorisé, M. Abellard, avait réuni 1,443 voix; aujourd'hui, M. Rivain n'a obtenu que 1,036 voix.

M. Jacob, qui avait été démissionnaire en 1878, avait été nommé par 1,022 voix; il a trouvé ses mêmes fidèles, aujourd'hui, avec 1,035 voix.

L'éligibilité de M. Coutand, médecin, est contestable. N'est-il pas parent à un degré trop rapproché de M. Deschamps, déjà conseiller municipal?

Aujourd'hui, le Conseil municipal se trouve ainsi composé:

MM.	
1. Abellard.....	14. Deschamps.....
2. Poitou.....	15. Considérant.....
3. Bodin.....	16. Jardin.....
4. Poitvin.....	17. Girardier.....
5. Combier.....	18. Delamarra.....
6. Rousteaux.....	19. Luard.....
7. Gauron.....	20. Rivain.....
8. Guédon.....	21. Jacob.....
9. Terrien.....	22. Coutand.....
10. Neveu.....	23. Cotelle.....
11. Boret.....	24. Julienne-Simon.....
12. Bouilly.....	25. Plessis.....
13. Coulon.....	26. Cordose.....

Il reste toujours une vacance, par suite de la démission trop tardive de M. Liénard.

Hier au soir, vers 9 heures, un violent orage a passé sur Saumur. Il y a eu surtout une détonation subite d'une intensité extraordinaire. On croit qu'à ce moment la foudre est tombée du côté de Souzay, dans cette région, le ciel était en feu.

Le tonnerre est tombé également au Pont-Fouchard, chez M. Chouveau.

Toute la journée, le temps avait été à l'orage; le roulement du tonnerre s'était toujours fait entendre dans le lointain.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ELÈVES DES ECOLES DES FRÈRES.

Vendredi a eu lieu, dans la cour de l'Institution Saint-Louis, la distribution des prix aux élèves des Ecoles des Frères de la ville et du quartier des Ponts.

C'était une véritable fête dont tous les assistants gardèrent un bon et durable souvenir.

L'attrait principal était dans l'exécution de morceaux d'harmonie et de chœurs dirigés habilement par M. Halbert, dans les félicitations adressées par un jeune élève, au nom de tous ses camarades, au comité des écoles qui s'occupe de leur avenir; dans un dialogue fort plaisant qui a égayé l'assemblée, ainsi que dans le monologue: « Si j'avais cinq francs » dit avec une véritable intelligence.

L'assistance était nombreuse. La cour de Saint-Louis, encore toute parée de ses décors de la veille, comptait une affluence aussi compacte que pour sa fête à elle-même.

Après quelques paroles de M. Mérit, curé de Saint-Pierre, paroles dictées par les sentiments de la reconnaissance et de la sympathie des plus vives, on a procédé à l'appellation des lauréats, dont voici les principaux:

École de la rue Duplessis-Mornay.

Première classe. — Georges Allary, Auguste Richer, Victor Goanvic, Eugène Bouffil, Henri Chouanière, Eugène Chalopin, Louis Dupleix, Paul Proust, Anatole Michel, Raoul Loiseau, Eugène Chaillou, Jules Bruneau, Léon Pichard, Georges Goyon, Auguste Berge, Ernest Vilgrain.

Deuxième classe. — Charles Chauvet, Joseph Chaillou, Ernest Mercier, Georges Bastian, Abel Mayet, Jean Girardin, Gaston Birault, Jules Mayenne, Ferdinand Mayet, Gustave Boret, Auguste Deruet, Joseph Allemand, Albert Thiffaine, Albert Courigné, Edouard Massacry, Emile Richer, Camille Sialelli.

Troisième classe. — Paul Brunet, Eugène Levadou, Eugène Veubert, François Soluman, Albert Cormier, Edmond Partant, Théodore Bilet, Henri Portemann, Auguste Lhomailié, Léon Tétédoie.

École de la Visitation.

Première classe. — Alexis Jamin, Jean-Baptiste Meunier, Amand Tesnier, Clément Tesnier, Charles Delarue, Pierre Pigeonneau, Louis Douéneau, Alexis Douéneau, Victor Bechet, Henri Trochu, Albert Turpin, Jules Maronneau.

Seconde classe. — Joseph Bestard, Louis Tortu, Simon Tessier, Honoré Fourneau, Louis Raveau, Gustave Davieau, Ernest Sueur, Auguste Pinguet, Auguste Gallé.

Vendredi soir avait lieu, à Yvernes-sous-Montsoreau, l'enterrement civil du sieur Rousse, maire de cette commune.

Le cortège, paraît-il, n'était pas aussi nombreux qu'on se plaît à le dire. M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, tenait l'un des cordons du poêle. Au moment où il reprenait le train pour rentrer à Saumur, il avait encore une immortelle à la boutonnière.

La présence du premier fonctionnaire de l'arrondissement de Saumur à un enroulement est le sujet de plus de commentaires que d'étonnement.

M. Coulon, l'orateur habituel des enterrements civils, a pris la parole sur la tombe du citoyen Rousse, et a dit, entre autres choses :

« ... Vivre et mourir, libre, sans se démentir dans l'épreuve suprême, lorsque la vie terrestre n'est plus qu'un rêve qui s'efface, et que s'ouvrent les horizons voilés, mystérieux de la vie d'outre-tombe, s'endormir en paix avec les hommes et avec soi-même, immuable dans ses convictions, en ne faisant appel qu'à Dieu seul. Voilà, messieurs, le libre-penseur. »

Ce langage se passe de commentaires.

ANGERS.

Le Patriote dit qu'un incident s'est produit à la distribution des prix de l'École des Arts-et-Métiers : « Au moment où l'on a an-

noncé la nomination au grade de sergent-major d'un élève de la première division, tous les élèves de cette division sont sortis en protestant; le jeune homme récompensé serait sorti lui-même avec ses camarades. » M. le préfet présidait la solennité pendant laquelle s'est produit ce petit spécimen de parfaite union.

Contrairement à ce qui avait été dit, le lycée de Nantes a obtenu au concours académique deux prix et dix accessits, soit douze nominations au lieu de neuf.

Ajoutons que, de ces douze nominations, six donnaient accès au concours général, et trois, dont un premier prix, ont été obtenues dans un concours commun aux académies de Caen et de Rennes.

Le Journal de Rennes relève, de son côté, une erreur relative au lycée de Rennes.

Ce lycée a obtenu 7 prix et 12 accessits, en tout 19 nominations, ce qui lui donne le premier rang sur tous les établissements de l'Académie.

La Cour d'appel de Rennes vient de confirmer le jugement rendu le 3 mars dernier par le tribunal de Nantes, dans l'affaire des Chemins nantais. Rappelons en quoi consistait ce jugement :

La Compagnie des chemins de fer nantais, rachetée par l'Etat, proposait aux obligataires le remboursement de leurs titres au taux d'émission augmenté de la prime de remboursement calculée suivant le procédé adopté pour les obligations des Compagnies tombées en faillite. Le tribunal de Nantes a condamné la Compagnie à déposer soit à la Banque de France, soit au Comptoir d'es-compte, un nombre d'obligations de l'une des six grandes Compagnies égal au nombre de titres qui faisaient l'objet du procès. Les coupons d'intérêt de ces obligations appartiennent aux porteurs d'obligations des Chemins nantais.

Quelques personnes, quand elles voient un éclair illuminer l'horizon, redoutent vivement le coup de tonnerre qui va suivre et craignent d'être frappées par la foudre. Il faut bien le dire, cette peur est complètement chimérique, et toute personne qui voit l'éclair peut se considérer comme sauvée, et elle l'est, en effet. Le coup de tonnerre ne présente plus pour elle le moindre danger. Le cas est à peu près analogue à celui d'un soldat qui craint d'être tué par un boulet quand il entend la détonation. Le boulet a fait 400 mètres à la seconde; le son environ 333. Il serait frappé avant d'avoir rien entendu. Ici la décharge électrique est si instantanée que toute personne foudroyée n'a pas le temps de voir et encore moins d'entendre. Quand l'éclair jaillit, c'est que l'électricité a agi. Le son n'arrive à l'oreille que plus ou moins longtemps après, suivant la distance qui sépare l'observateur du point foudroyé. Quelque fort que soit un coup de tonnerre, loin de nous effrayer, il

doit, au contraire, nous rassurer : le nuage électrique s'est déchargé.

Faits divers.

Nous lisons dans les journaux de Nancy : « Dimanche est arrivée à Nancy une dépêche du ministre de la guerre ordonnant l'arrestation immédiate de deux entrepreneurs d'un fort dont la construction est commencée depuis quelques mois seulement dans les environs de Nancy.

« L'un de ces entrepreneurs, M. D..., a été arrêté à Nancy, dimanche, à six heures du soir; l'autre, M. S..., a été arrêté chez lui, dans la même ville, le lendemain matin. Les deux prisonniers ont été conduits entre deux gendarmes à Toul, où ils sont arrivés lundi, vers sept heures du soir.

« L'instruction a été immédiatement commencée et plusieurs témoins ont été déjà entendus.

« MM. D... et S... ont construit plusieurs forts des environs de Toul. C'est l'examen des comptes de ces constructions qui a motivé leur arrestation.

« Cet examen a révélé des faits extrêmement graves; on nous dit même que plusieurs personnes dépendant du ministère de la guerre seraient compromises. »

Un ballon est parti mercredi soir de l'usine à gaz de la Villette, à Paris. Cet aérostat, entièrement neuf, était inauguré par MM. Albert et Gaston Tissandier. Ce dernier était accompagné de sa jeune femme, M. Armand Petit, le constructeur et le propriétaire du ballon, baptisé le National, avait également pris place dans la nacelle.

L'ascension, exécutée dans un but d'observations météorologiques, a été particulièrement intéressante.

Les voyageurs se sont dirigés par un vent très-faible dans la direction du nord-est; ils ont assisté, à l'altitude de 1,700 mètres, au splendide spectacle du coucher du soleil et ont observé un curieux phénomène d'arc-en-ciel formé au milieu de glaces.

Après avoir plané au-dessus de Dammartin, les voyageurs ont rencontré un courant aérien venant du nord-ouest et ont touché terre à Vinantes, près Jolify (Seine-et-Marne). Le voyage a duré trois heures.

Voici un fait vraiment étrange que nous lisons dans un journal de médecine. Ce journal raconte à grand renfort de termes techniques, dont il est inutile de nous servir, la mort du docteur B..., survenue dans des circonstances assez singulières.

Au récit de notre confrère, nous n'empruntons que la particularité curieuse qu'on va lire.

M. B... avait le délire. Comme l'Harpagon de Molière, qui, dans la tradition fondée par Grandmesnil, cherchant son voleur, saisit son propre bras, — le docteur se

croisant sans doute au chevet d'un malade, se prit le pouls... (à l'anxiété et s'écria :

« Cet homme est perdu ! » C'était un pronostic : le malheureux mourut dans la nuit.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (juillet 1879), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Jeanie. — Les Chauffeurs en Normandie à la fin du siècle dernier. — Bouchon hermétique. — Les Nids de Guépes. — Fais ce que tu fais, nouvelle. — La Moissonneuse. — Séjour de Michel-Ange à Carrare. — Le Déshabillé à la Suzanne, mode de 1785. — Ecole d'Épicure. — Le Somerset. — La Passion de la chasse chez les souverains. — Sour et frère. — Jaujac (département de l'Ardèche). — Notes sur la prononciation française (suite). — Commerce et marine en Normandie au seizième siècle. Chant en l'honneur des morts des Thermopyles, par Simonide. — Hôtel de ville de Constance. — Le Praxinoscope. — Félix Armand. — Emploi des insectes et des plumes d'oiseaux dans les travaux d'art. — Bartolomeo Borghesi, fondateur de l'épigraphie latine (fin). — Le Tréport (Seine-inférieure). — Jean et Corneille de Witt. — Préparations comestibles du hareng. — La République de Saint-Marin.

Gravures.

La Bequée, peinture par Millet (Musée de Lille). — Bouchon hermétique. — La Pôliste française. — Nids de diverses espèces de guépes. — Maison habitée par Michel-Ange à Carrare. — Statue élevée à sa mémoire. — Portrait par Watteau, exposé en 1878 au palais du Trocadéro. — Jaujac (Ardèche). — Pistole-Briqueot du dix-huitième siècle. — La Mairie de Constance. — Le Praxinoscope, jouet d'optique. — L'Abbé Félix-Armand, Pôberin de l'Aude, projet de sculpture par M. Bouassiaoux. — Inscriptions romaines. — L'Eglise du Tréport. — Jean et Corneille de Witt, médaille. — Saurissage des harengs à Fécamp. — Armoiries de la République de Saint-Marin.

Théâtre de Saumur.

Lundi 4 août 1879.

NOTRE-DAME DE PARIS

Grand drame en 5 actes et 14 tableaux, par P. Fouchet, d'après le roman de Victor Hugo. Les principaux rôles seront joués par MM. Eug. Lassalle, Moïnin, Leprin, Mesnil et M. Mesnil. Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Palais des Marionnettes de John Holden

Aujourd'hui LUNDI 4 août, Pour les adieux définitifs Spectacle extraordinaire et en reconnaissance aux habitants pour leur accueil sympathique. GRANDE RÉDUCTION SUR LE PRIX DES PLACES : Stalles, 2 fr.; Premières, 1 fr.; Secondes, 50 centimes. On commencera à 7 heures 1/2.

INSTITUTION SAINT-LOUIS
DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX
PRIX D'HONNEUR

Ce prix est décerné aux élèves qui ont mérité les meilleures notes et obtenu le plus de succès dans le cours de l'année.

PREMIÈRE DIVISION
PRIX POUR LES PENSIONNAIRES
Prix donné par Monseigneur

ANSELME JAMET, de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire).

PRIX POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES.
MARCEL POITOU, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

SECONDE DIVISION
MAURICE PICHOT, de Monts-sur-Guesne (Vienne).

MENTIONS HONORABLES.

- LUCIEN BÉRANGER.
- JOSEPH GILBERT.
- ALBERT VERLET.
- OLIVIER DOMMANGET.
- CHARLES BEAUREPAIRE.
- CHARLES BOUCHARD.
- ALBERT CHARBONNEAU.
- PAUL CLAVEAU.
- EUGÈNE GOUIN.
- FRANÇOIS BALLU.
- RAOUL GABORIT.
- EDOUARD MESNET.
- AUGUSTE DOC.
- LOUIS MARCHÉTEAU.
- JULIUS CHEVRIER.
- ALBERT ESPARROS.
- CHRISTIAN DE FONBRUNE.
- JACQUES DU GARDIER.
- ERNEST MICHEL.
- EDOUARD PICHAT.
- GEORGES RAGUDEAU.
- RAOUL DU GARDIER.
- ÉRIENNE CHARBONNEAU.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

PREMIER COURS
1 Prix. Joseph Gilbert, de Varrains.

- 2 — Albert Verlet, de Sécoudigny (Deux-Sèvres).
- 1 Acc. Eugène Gouzé, de Saumur.
- 2 — Léon Revault, de Chacé.
- 3 — Emile Gaignard, de Gennes.
- 4 — Louis Chaillou, de Saumur.
- 5 — Albert Charbonneau, de Saumur.

- DEUXIÈME COURS**
- 1 Prix. Raoul Gaborit, de Saumur.
 - 2 — Marcel Poitou, 1 cour.
 - 1 Acc. Edouard Mesnet, de Saumur.
 - 2 — Louis Gilbert, de Varrains.
 - 3 — Anselme Jamet, 1 cour.
 - 4 — Ernest Vénard, de Dinan (Côtes-du-Nord).
 - 5 — François Ballu, du Puy-Notre-Dame.
 - 6 — Paul Palustre de Montfaut, de Saumur.

- TROISIÈME COURS**
- 1 Prix. Armand de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).
 - 2 — Gaston Toupelin de la Dollière, de Saumur.
 - 1 Acc. Eugène Roy, de Saumur.
 - 2 — Léon Voisine, de Saumur.
 - 3 — Georges Jagot, de Saumur.
 - 4 — Louis Marcheteau, du Vaudelay.
 - 5 — Léon Doussard, de Ligré (Indre-et-Loire).

- QUATRIÈME COURS**
- 1 Prix. Michaël Priou, de Grezillé.
 - 2 — Maurice Voisine, de Saumur.
 - 1 Acc. Henri Grasset, de Saumur.
 - 2 — Charles Regnard, de Saumur.
 - 3 — Jules Chevrier, de Brissac.
 - 4 — Eugène Normand, de Saint-Clément-des-Lèves.

- CINQUIÈME COURS**
- 1 Prix. Paul Salais, de Saumur.
 - 2 — René Brillat, de Saumur.
 - 1 Acc. Augustin Guéry, de Saint-Breuc (Côtes-du-N.).
 - 2 — Charles Breton, d'Allonnes.
 - 3 — Jules Hublot, de Saumur.
 - 4 — Armand de Béjarry, de Saint-Gennes-le-Tailud (Vendée).

- SIXIÈME COURS**
- 1 Prix. Charles Raguideau, de Saumur.
 - 2 — Georges Desveaux, de Montsoreau.

- 1 Acc. Joseph Loiseau, de Saumur.
- 2 — Roger Guénault, de Saumur.

SEPTIÈME COURS
Prix. Georges Priou, de Grezillé.
Acc. Gaston Grasset, de Saumur.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

CLASSE DE PHILOSOPHIE

- EXCELLENCE**
Prix. Lucien Béranger (1), de Saumur.
Dissertation française
Prix. Albert Verlet, 1 cour.
Histoire et Géographie
Prix. Joseph Gilbert, 1 cour.
Sciences
Prix. Joseph Gilbert, 2 cour.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

- EXCELLENCE**
PREMIER COURS
Prix. Maurice Bussion, de Langeais (Indre-et-Loire).
1 Acc. Charles Bouchard, de Bagneux.
2 — Eugène Gouzé, 1 nom.
EXCELLENCE
SECOND COURS
Prix. Charles Beaurepaire, de Saumur.
1 Acc. Maurice Bussion, 1 cour.
2 — Charles Bouchard, 1 nom.
TRAVAIL ET CONDUITE
Prix. Charles Bouchard, 2 nom.
1 Acc. Albert Charbonneau, 1 nom.
2 — Eugène Gouzé, 2 nom.
(1) L'élève Lucien Béranger, indisposé, n'a pu concourir pour les compositions des prix.

Version latine

- Prix. Charles Beaurepaire, 1 cour.
- 1 Acc. Maurice Busson, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Eugène Gouzé, 3 nom.

Version grecque

- Prix. Charles Beaurepaire, 2 cour.
- 1 Acc. Eugène Gouzé, 4 nom.
- 2 — Maurice Busson, 1 cour. 2 nom.

Vers latins

- Prix. Charles Beaurepaire, 3 cour.
- 1 Acc. Emile Chevalier, de Chinon (Indre-et-Loire).
- 2 — Charles Bouchard, 1 cour. 2 nom.

Discours français

- Prix. Charles Beaurepaire, 4 cour.
- 1 Acc. Maurice Busson, 1 cour. 3 nom.
- 2 — Eugène Gouzé, 5 nom.

Discours latin

- Prix. Charles Beaurepaire, 5 cour.
- 1 Acc. Maurice Busson, 1 cour. 5 nom.
- 2 — Charles Bouchard, 1 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Charles Beaurepaire, 6 cour.
- 1 Acc. René Thoreau, de Saumur.
- 2 — Maurice Busson, 1 cour. 5 nom.

Géométrie et Cosmographie

- Prix. Charles Beaurepaire, 7 cour.
- 1 Acc. René Thoreau, 1 nom.
- 2 — Maurice Busson, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.).

Devoirs de vacances

- Prix. Charles Bouchard, 1 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Albert Charbonneau, 2 nom.
- 2 — Paul Guérin, de Saumur.

CLASSE DE SECONDE

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- Prix Raoul Gaborit, 1 cour.
- ex-aequo. Marcel Poitou, 2 cour.
- Acc. Edouard Mesnet, 1 nom.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- Prix. Marcel Poitou, 3 cour.
- 1 Acc. Raoul Gaborit, 2 cour.
- 2 — Edouard Mesnet, 2 nom.

Travail et Conduite (1)

- Prix. François Ballu, 1 nom.

Version latine

- Prix. Marcel Poitou, 4 cour.
- 1 Acc. Raoul Gaborit, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Edouard Mesnet, 3 nom.

Vers latins

- Prix. Marcel Poitou, 5 cour.
- 1 Acc. Raoul Gaborit, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Paul Palustre de Montifaut, 1 nom.

Version grecque

- Prix. Marcel Poitou, 6 cour.
- 1 Acc. Ernest Vénard, 1 nom.
- 2 — Raoul Gaborit, 2 cour. 3 nom.

Narration française

- Prix. Raoul Gaborit, 2 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Marcel Poitou, 6 cour.
- 2 — Edouard Mesnet, 4 nom.

Narration latine

- Prix. Raoul Gaborit, 3 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Marcel Poitou, 6 cour. 1 nom.
- 2 — Ernest Vénard, 2 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Marcel Poitou, 7 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Raoul Gaborit, 4 cour. 4 nom.
- 2 — Ernest Vénard, 3 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Raoul Gaborit, 4 cour. 5 nom.
- 1 Acc. Marcel Poitou, 7 cour. 2 nom.
- 2 — Edouard Mesnet, 5 nom.

Algèbre et Géométrie

- Prix. Edouard Mesnet, 6 nom.
- 1 Acc. Raoul Gaborit, 5 cour. 5 nom.
- 2 — Marcel Poitou, 7 cour. 3 nom.

Histoire naturelle

- Prix. Edouard Mesnet, 1 cour. 6 nom.
- 1 Acc. Marcel Poitou, 7 cour. 4 nom.
- 2 — Raoul Gaborit, 5 cour. 6 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. François Ballu, 1 cour. 4 nom.
- Raoul Gaborit, 5 cour. 7 nom.
- Edouard Mesnet, 2 cour. 6 nom.
- Marcel Poitou, 8 cour. 4 nom.
- Ernest Vénard, 4 nom.

CLASSE DE TROISIÈME

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- Prix. Léon Voisine, 1 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 1 nom.
- 2 — Eugène Roy, 1 nom.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- Prix. Léon Voisine, 1 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 2 nom.
- 2 — Eugène Roy, 2 nom.

Travail et Conduite

- Prix. Eugène Roy, 3 nom.
- 1 Acc. Léon Voisine, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Léon Doussard, 1 nom.

Thème latin

- Prix. Eugène Roy, 4 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 3 nom.
- 2 — Léon Voisine, 2 cour. 2 nom.

Version latine

- Prix. Léon Voisine, 2 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 4 nom.
- 2 — Armand de Monchy, 1 cour.

Vers latins

- Prix. Léon Voisine, 3 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 5 nom.
- 2 — Armand de Monchy, 1 cour. 1 nom.

(1) L'élève Marcel Poitou, ayant obtenu le prix d'honneur, n'a pas été admis à concourir pour le prix de travail et conduite. — Les externes simples ne sont admis à concourir, ni pour le prix d'honneur, ni pour le prix de travail et conduite.

Thème grec

- Prix. Léon Voisine, 4 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 6 nom.
- 2 — Léon Doussard, 2 nom.

Version grecque

- Prix. Léon Voisine, 5 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Georges Jagot, 7 nom.
- 2 — Gaston Toupelin de la Doilière, 1 cour.

Mémoire et Récitation

- Prix. Eugène Roy, 2 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Léon Voisine, 6 cour. 3 nom.
- 2 — Georges Jagot, 8 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Ernest Martin, de Saumur.
- 1 Acc. Armand de Monchy, 1 cour. 2 nom.
- 2 — Léon Voisine, 6 cour. 4 nom.

Arithmétique et Géométrie

- Prix. Léon Doussard, 3 nom.
- 1 Acc. Léon Voisine, 6 cour. 5 nom.
- 2 — Georges Jagot, 9 nom. (prix d'acc.).

Devoirs de vacances

- Prix. Eugène Roy, 3 cour. 3 nom.
- Prix. Georges Jagot, 10 nom.
- Acc. Ernest Martin, 1 cour.
- Léon Voisine, 6 cour. 6 nom.

CLASSE DE QUATRIÈME

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- 1 Prix. Michaël Priou, 1 cour.
- 2^e Prix René Brillatz, 1 cour.
- ex-aequo. Marius Chevillot, de Saumur.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- 1 Prix. Marius Chevillot, 1 cour.
- 2 — René Brillatz, 2 cour.
- Acc. Michaël Priou, 2 cour.

Travail et Conduite

- 1 Prix. Augustin Guery, 1 nom.
- 2 — Henri Fourneau, de Saumur.
- Acc. Maurice Voisine, 1 cour.

Thème latin

- 1 Prix. Maurice Voisine, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Marius Chevillot, 2 cour.
- Acc. Augustin Guery, 1 cour. 1 nom.

Version latine

- 1 Prix. René Brillatz, 3 cour.
- 2 — Charles Regnard, 1 nom.
- Acc. Augustin Guery, 1 cour. 2 nom.

Vers latins

- 1 Prix. René Brillatz, 4 cour.
- 2 — Charles Regnard, 1 cour. 1 nom.
- Acc. Marius Chevillot, 3 cour.

Thème grec

- 1 Prix. Marius Chevillot, 3 cour. 1 nom.
- 2 — René Brillatz, 5 cour.
- Acc. Maurice Voisine, 2 cour. 1 nom.

Version grecque

- 1 Prix. Marius Chevillot, 4 cour. 1 nom.
- 2 — Maurice Voisine, 2 cour. 2 nom.
- Acc. Charles Regnard, 2 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Michaël Priou, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Maurice Voisine, 3 cour. 2 nom.
- Acc. Henri Grasset, 1 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Michaël Priou, 3 cour. 1 nom.
- 2 — Henri Grasset, 2 nom.
- Acc. Augustin Guery, 1 cour. 3 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Henri Grasset, 1 cour. 2 nom.
- 2 — René Brillatz, 6 cour.
- Acc. Michaël Priou, 4 cour. 1 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Henri Fourneau, 1 cour.
- Henri Grasset, 2 cour. 2 nom.
- Acc. Augustin Guery, 1 cour. 4 nom.

CLASSE DE CINQUIÈME

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- Prix. Jules Chevrier, 1 nom.
- 1 Acc. Fernand Mesnet, de Saumur.
- 2 — Albert Desbois, de Souzay.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- Prix. Fernand Mesnet, 1 nom.
- 1 Acc. Gaston Grasset, 1 nom.
- 2 — Albert Desbois, 1 nom.

Travail et Conduite

- Prix. Jules Chevrier, 1 cour. 1 nom.
- Acc. Charles Legroux, de Fontevault.

Thème latin

- Prix. Charles Legroux, 1 nom.
- 1 Acc. Gaston Grasset, 2 nom.
- 2 — André Garnier, de Loudun (Vienne).

Version latine

- Prix. Albert Desbois, 2 nom.
- 1 Acc. Fernand Mesnet, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Paul Salais, 1 cour.

Thème grec

- Prix. Charles Legroux, 1 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Gaston Grasset, 3 nom.
- 2 — Fernand Mesnet, 1 cour. 2 nom.

Version grecque

- Prix. Charles Legroux, 2 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Fernand Mesnet, 1 cour. 3 nom.
- 2 — Gaston Grasset, 4 nom.

Orthographe

- Prix. Albert Desbois, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Fernand Mesnet, 1 cour. 4 nom.
- 2 — André Garnier, 1 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Jules Chevrier, 2 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Paul Salais, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Charles Legroux, 3 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Paul Salais, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Albert Desbois, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Jules Chevrier, 3 cour. 1 nom.

Arithmétique

- Prix. Gaston Grasset, 5 nom.
- 1 Acc. Albert Desbois, 2 cour. 3 nom.
- 2 — Fernand Mesnet, 1 cour. 5 nom.

Écriture

- Prix. Albert Desbois, 2 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Paul Salais, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Charles Legroux, 3 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Fernand Mesnet, 1 cour. 6 nom.
- Gaston Grasset, 1 cour. 5 nom.
- Albert Desbois, 3 cour. 4 nom.
- Henri Vaillant, d'Angers.
- Acc. Jules Chevrier, 3 cour. 1 nom.
- Charles Legroux, 3 cour. 3 nom.

CLASSE DE SIXIÈME

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- Prix. Georges Priou, 1 cour.
- 1 Acc. Georges Raimbault, de Saumur.
- 2 — Gaston Rabilhac, de Saumur.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- Prix. Gaston Rabilhac, 1 nom.
- 1 Acc. Georges Priou, 2 cour.
- 2 — Clément Moreau, d'Allonnes.

Travail et Conduite

- Prix. Eugène Normand, 1 nom.
- Acc. Gaston Rabilhac, 1 cour. 1 nom.

Thème latin

- Prix. Gaston Rabilhac, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Georges Priou, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Eugène Normand, 1 cour. 1 nom.

Version latine

- Prix. Gaston Rabilhac, 2 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Georges Priou, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Clément Moreau, 1 nom.

Thème grec

- Prix. Georges Priou, 2 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Clément Moreau, 2 nom.
- 2 — Gaston Rabilhac, 3 cour. 2 nom.

Version grecque

- Prix. Clément Moreau, 3 nom.
- 1 Acc. Gaston Rabilhac, 3 cour. 3 nom.
- 2 — Georges Priou, 3 cour. 3 nom.

Orthographe

- Prix. Gaston Rabilhac, 3 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Clément Moreau, 1 cour. 3 nom.
- 2 — Eugène Normand, 1 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Gaston Rabilhac, 4 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Clément Moreau, 1 cour. 4 nom.
- 2 — Georges Priou, 3 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Marcel Thoreau, de Saumur.
- 1 Acc. Georges Priou, 3 cour. 5 nom.
- 2 — Armand de Béjarry, 1 nom.

Arithmétique

- Prix. Eugène Normand, 1 cour. 3 nom.
- 1 Acc. Marcel Thoreau, 1 cour.
- 2 — Georges Priou, 3 cour. 6 nom.

Écriture

- Prix. Clément Moreau, 1 cour. 5 nom.
- 1 Acc. Georges Priou, 3 cour. 7 nom. (prix d'acc.).
- 2 — Armand de Béjarry, 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Armand de Béjarry, 3 nom.
- Paul Degaille, de Tours (Indre-et-Loire).
- Acc. Marcel Thoreau, 1 cour. 1 nom.

CLASSE DE SEPTIÈME

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

- Prix. Charles Raguideau, 1 cour.
- 1 Acc. Edmond Bigeau, de Saumur.
- 2 — Georges Desveaux, 1 cour.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

- Prix. Maurice Pichot, 1 cour.
- 1 Acc. Paul Raoult-Deslongchamps, de Saumur.
- 2 — Léon Toraud, de Saumur.

Thème latin

- Prix. Paul Raoult-Deslongchamps, 1 nom.
- 1 Acc. Maurice Pichot, 2 cour.
- 2 — Charles Raguideau, 2 cour.

Version latine

- Prix. Paul Raoult-Deslongchamps, 1 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Maurice Pichot, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Paul de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).

Orthographe

- Prix. Maurice Pichot, 2 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Maurice Amiot, de Saumur.
- 2 — Georges Desveaux, 1 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Georges Desveaux, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Maurice Pichot, 3 cour. 2 nom.
- 2 — Paul Raoult-Deslongchamps, 2 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Paul Raoult-Deslongchamps, 2 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Maurice Pichot, 3 cour. 3 nom.
- 2 — Charles Raguideau, 2 cour. 1 nom.

Arithmétique

- Prix. Maurice Pichot, 3 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Paul Raoult-Deslongchamps, 3 cour. 2 nom.
- 2 — Léon Toraud, 1 nom.

Écriture

- Prix. Maurice Pichot, 4 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Georges Desveaux, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Charles Raguideau, 2 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Charles Bernard, de Saumur.
- Georges Desveaux, 2 cour. 3 nom.
- Charles Raguideau, 2 cour. 3 nom.
- Acc. Maurice Amiot, 1 nom.
- Paul Raoult-Deslongchamps, 3 cour. 3 nom.

(La suite à demain.)